

**Plan Local d'Urbanisme**RÈGLEMENT  
GRAPHIQUE

Plan n° 2

Partie OUEST

Révision approuvée par DCM du 27/02/2007

Modification n° 1 approuvée par DCM du 8/12/2014

Décembre 2014 Echelle : 1/2 500

METROPOLE RENNES  
DGAI - DÉP - Service des Etudes Urbaines  
Système de coordonnées projetées : RGF 1993 Lambert Zone 7

Règles relatives à la constructibilité ou à l'ordonnancement

limite de zone
<b>UE1</b>
Nom de la zone
Servitudes particulières

Emplacement réservé (L. 123-1-8°)

57

67

68

Emplacement réservé (L. 123-1-8°)

57

67

6